

Communiqué de presse

**Le paradoxe de l'APD française
Plus elle augmente, moins les pays les plus pauvres en bénéficient !**

Paris, mercredi 14 avril 2010. L'OCDE publie ce jour les chiffres de l'aide publique au développement (APD) 2009 : une hausse de 17% par rapport à 2008, pour un montant total de 8,9 milliards d'euros dont une proportion en chute libre est consacrée aux dons pour les pays les plus pauvres !

L'OCDE publie le 14 avril 2010 les chiffres de l'APD pour 2009. La France a consacré 0,46% de son revenu national brut (RNB) à l'APD, soit 8,9 milliards d'euros, une augmentation de 17% par rapport à 2008. **Si la France fait partie des pays dont l'APD a le plus fortement augmenté en 2009, elle ne fait pourtant que revenir au niveau de 2006 (0,47% du RNB) après une baisse en 2007 et 2008.** Par ailleurs, elle reste un mauvais élève européen : la Suède y consacre 1,01% de son RNB, la Belgique, 0,55%, et le Royaume-Uni, 0,52%.

« L'APD française est un vrai « fourre-tout » ! L'Etat gonfle les chiffres avec des allègements de dettes et développe ses prêts aux pays émergents, mais prive les pays les plus pauvres des ressources indispensables pour répondre aux besoins des populations », s'insurge Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD.

En effet, l'augmentation de 2009 est liée en grande partie aux allègements de dettes (plus d'un milliard d'euros, soit 11%) et à l'explosion des prêts aux pays émergents (1,3 milliard d'euros, soit 15%).

Parallèlement, **les dons pour les projets de développement dans les secteurs sociaux, notamment en Afrique sub-saharienne, sont en chute libre (en baisse d'un tiers par rapport à 2006).** Alors que les conséquences économiques de la crise financière pèsent fortement sur les pays les plus pauvres, qui paient un lourd tribut à une crise dont ils ne sont pas responsables, ces subventions sont largement insuffisantes pour faire face aux besoins de lutte contre la pauvreté. Un niveau aussi bas remet de plus en cause la crédibilité de la France dans la coopération au développement.

[Voir les chiffres en intégralité sur le site de l'OCDE](#)

Coordination SUD participe depuis le début de l'année aux réunions de consultation sur l'élaboration de la stratégie de coopération au développement française, prévue pour juin 2010. Coordination SUD publiera la semaine prochaine ses recommandations au gouvernement, parmi lesquels des engagements fermes et contraignants sur l'APD pour la période 2010-2015.

Contact presse

Marie BESSIERES, 01 44 72 87 14, bessieres@coordinationsud.org

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) et plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées et aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
14 passage Dubail · 75010 Paris. Tél. 01 44 72 93 72 · Fax. 01 44 72 93 73
www.coordinationsud.org